Section **SNEPS - CFTC**

Fiducial Private Security

Paris, le 30 décembre 2013

MERDE OU MERCI

Chers collègues,

Dans une communication envoyée début décembre, **un syndicat contestataire reprochait à la CFTC et à trois autres organisations syndicales d'avoir signées le nouvel accord sur le temps de travail.** Dans ce même document, ils vous incitaient à leur dire MERDE.

Pour information, **l'ensemble des accords étaient tombés en date du 30 novembre 2013** et les salariés de Fiducial Private Security se retrouvaient couverts par les dispositions prévues par la convention collective de la profession. **Ces dispositions mettant en péril l'avenir de FPS et de vos emplois.**

L'accord existant sur le temps de travail prévoyait l'annualisation mais, notre ex-employeur NEO Security avait appliqué cet accord en le détournant. **Les salariés en avaient été les grands perdants, notamment sur le lissage en fin de période pratiqué par NEO.**

Conscients de cela, **vos élus SNEPS-CFTC ont négocié un nouvel accord reposant sur la trimestrialisation**. Cet accord prévoit un paiement des heures de dépannage *(effectuées sous un délai de 72 heures)* en fin de mois sous la forme d'heures complémentaires *(payées à 100% dans le cas d'un planning à 151,67 heures)* avec une régularisation tous les trimestres et le paiement à hauteur de 25% des heures effectuées au-delà de 455 heures. **Avec cet accord, les heures complémentaires seront systématiquement payées et ne pourront pas être lissées.**

Ex : ***Un salarié au coefficient 120 planifié 151,67H*** *effectuant* ***un dépannage de 12 heures*** *dans un délai d'acceptation inférieur à 72H percevra en fin de mois* ***1445,41 euros brut*** *+* ***114,36 euros brut.*** *Pour un salarié sous planifié le complément s'élève à 28,59 euros brut en plus de son salaire mensuel comme précédemment.*

Face à la tentative désespérée de ce syndicat de désavouer le travail constructif mené par vos élus réformistes, il nous parait judicieux de vous informer que **ces représentants réfractaires n'ont jamais rien proposé mis à part des choses irréalisables et dangereuses pour la pérennité de nos emplois.** Par ailleurs, ils ont toujours refusé les accords proposés relatif au temps de travail se réfugiant derrière des prétextes fallacieux. Alors quand ils vous parlent d'élections à venir et vous incitent à dire merde… soyez prudents et pensez à qui il faut dire MERDE ou MERCI.

Grâce à la CFTC, ce nouvel accord est une amélioration directe du pouvoir d'achat pour les agents et une sauvegarde de tous les emplois, y compris les administratifs.

Syndicalement,
Vos représentants **SNEPS-CFTC**